

TOUL Urbanisme

# Des démolitions avant l'extension du lycée Majorelle

Trois bâtiments, situés rue Porte de Metz, sont en cours de démolition par la société Hollinger. Il s'agit là de démolir les bâtiments vétustes et non utilisés qui jouxtent le lycée Majorelle, afin de nettoyer le terrain pour préparer le futur chantier d'extension du lycée toulais.

La première phase de cet ouvrage attribuée à la société mussipontaine Hollinger a débuté dès l'été par « le curage primaire des trois bâtiments qui jouxtent le lycée Majorelle, explique Francis Tilleul, chef de chantier. Une opération où on trie les différents déchets du site, puis où l'on procède avec des masses et des tronçonneuses à la séparation délicate des bâtiments à détruire des autres bâtiments. Il faut vraiment beaucoup de précautions, car les maisons attenantes au chantier sont habitées. »

La deuxième phase, commencée mardi dernier, jour de la rentrée scolaire, est « la démolition à proprement parler », précise Brian Winchell, opérateur. « Avec la pelle mécanique, nous avons déjà démolé le plus important des trois édifices, celui donnant sur la rue. » Reste à démolir les deux autres bâtiments, « puis une autre équipe de la société prendra le relais pour les opérations de déblayage ».

Des travaux de démolition effectués, donc, afin de « préparer le chantier d'extension du lycée



Trois bâtiments sont en cours de démolition afin de préparer le chantier d'extension du lycée Majorelle. Photo ER/Tony ROBIN

Majorelle », indique Olivier Heyob, premier adjoint à la Ville de Toul, en charge notamment de l'urbanisme.

## Un plan de rénovation et modernisation des lycées

La Région a en effet lancé un grand projet de rénovation et de modernisation des lycées, dont elle a la gestion. Un plan sur plusieurs années, qui englobe, donc, la rénovation du lycée Majorelle et du lycée professionnel régional des Métiers du Toulais, situé à seulement quelques dizaines de mètres de Majorelle.

« Avec les travaux de rénovation du lycée des métiers du Toulais très bientôt lancés, cela

va faire un bel ensemble », poursuit Olivier Heyob. D'ailleurs, « d'autres travaux vont être entrepris afin d'améliorer ce secteur, notamment la piétonisation de la rue du Menin, ce qui permettra de plus sécuriser la zone autour du lycée ».

Jusqu'à la fin des travaux de démolition, a priori fixée au 2 octobre, la circulation rue Porte de Metz, du numéro 8 au 16 (c'est-à-dire peu ou prou au niveau du lycée Majorelle), doit s'effectuer en alternance, à 30 km/h, et avec interdiction de doubler. Le stationnement est également interdit sur cette même zone pendant la période de travaux.

Tony ROBIN